

**Auteur DERGUINI Karine** Date 17/02/2021

# **Enregistrement** CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

Atelier « Concevoir et réaliser un podcast pour apprendre »

Indice 2 Réf.: UFPI/SP7-2/ERQ/20-00207207 7 Pages

Entité émettrice : Service Accompagnement à la Professionnalisation et à l'Innovation

Périmètre d'applicabilité : UFPI

Date d'applicabilité : Date de signature du présent document par l'approbateur

Date de réexamen : Document non réexaminable

Documents associés :

Résumé: Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières définit les obligations du Titulaire pour l'acculturation des collaborateurs de l'UPFI sur les/aux usages du Podcast dans le monde professionnel et plus particulièrement dans la formation.

Affaire: Atelier « Concevoir et réaliser un podcast pour apprendre

Accessibilité : EDF interne SA Libre 🔽 Restreinte Confidentielle Confidentielle Le rédacteur établit une liste nonmative des destinataires. Chacun d'eux

recoit un exemplaire tramé et ne peut étendre la diffusion sans l'accord

Le rédacteur établit une liste nominative des destinataires. Chacun d'eux peut étendre la diffusion sous sa responsabilité et dans sa Direction.

Ne peut être transmise à l'extérieur d'EDF que par un chef de service.

**EDF interne SA** 

Libre Document public.

Restreinte



# CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP) Atelier « Concevoir et réaliser un podcast pour apprendre»

	Réf. :	UFPI/SP7-2/ERQ/20-00207	_
)	Page :	2/7	

					In	dice: 1	
			SIGNAT	URES			
Ind.	Rédacteur(s)	Rédacteur(s)		ficateur(s)		Approbateur	
	Nom Prénom	Visa	Nom Pr	énom	Visa	Nom Prénom	Visa
[1]	DERGUINI Karine		DIOCHON Carine WATTIAUX Martin			SANS Amelie	I
2	DIOCHON Carine		SANS Amelie			BONNIN Norbert <u>Date :</u>	
		L	EU DE CON	SERVATIO	N		1
	Original pa	pier			Orig	ginal numérique	
	Dossier d'archive de l'ICA Sur réseau						
			DIFFU				
			ffusion inter	ne à l'entit	é émett	trice	
	Destinataire	(s)	7		Orga	nnismes(s)	Nb
	Col	pies - Di	ffusion exter	ne à l'entit	té émet	trice	
	Destinataire	(s)			Orga	nnismes(s)	Nb
ntreprise	s consultées						
			HISTOR	RIQUE			
Indice	)		Suivi des indice		évolution	s)	
[1]	[Création]						
2	Complément demandé sur l'us Modification de la planification	Complément demandé sur l'usage du logiciel Audacity					



Atelier « Concevoir et réaliser un podcast pour apprendre»

Page: 3 / 7

UFPI/SP7-2/ERQ/20-

Indice 1

Réf.:

# SOMMAIRE

1. (	DBJET ET DOMAINE D'APPLICATION	4
2. (	GLOSSAIRE	4
3. [	DESCRIPTION DE LA PRESTATION	4
3.1. 3.2. 3.2.	CONTEXTE DE LA PRESTATIONOBJET DE LA PRESTATION	4
3.2.	2. Objectifs généraux et contenu	4
3.2.	3. Volumes de réalisation	5
3.3. 3.4.	POPULATIONS CONCERNEES PRE-REQUIS	
4. N	MODALITES DE PLANIFICATION DES ACTIVITES	5
4.1.	PLANIFICATION	5
	CONTENUS ATTENDUS OU CARACTERISTIQUES DE L'ACCOMPAGNEMENT	5
5.1.	CARACTERISTIQUES GENERALES	5
5.2. 5.3.	COMPETENCES, PROFILOUTILS NECESSAIRES A LA PRESTATION	5
	APPORT D'EDF AU CONTENU	
<b>7.</b> (	CONFIDENTIALITE – PROPRIETE INTELLECTUELLEPROPRIETE INTELLECTUELLE	
	DESCRIPTIF DES LIVRABLES ATTENDUS	
8.1.	LIVRABLE PRINCIPAL	
8.2.	LES DOCUMENTS DE REFERENCE A FOURNIR PAR EDF	
9. L	IMITES DE LA PRESTATION	6
9.1.	A CHARGE DU TITULAIRE	
9.2.	A CHARGE D'EDF	6
	ACTEURS INTERVENANT DANS LA REALISATION DE LA PRESTATION	6
1.1.		
1.2.		
1.3.		
1.4.		
1.5.	Réception des préstations	7
1.6.	Pilotage de la prestation	7
11 F	EXIGENCES LIEES AU TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES	



#### Atelier « Concevoir et réaliser un podcast pour apprendre»

Page :	4 / 7
Réf. :	UFPI/SP7-2/ERQ/20-
Indice	·

#### 1. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP),

- définit, la partie technique et les exigences du marché concernant la prestation d'accompagnement des formateurs de l'UFPI à l'utilisation de leur voix dans les situations de digital learning et plus particulièrement dans la réalisation de podcast pédagogues.
- Précise les relations avec l'UFPI.

# 2. GLOSSAIRE

- Titulaire : Fournisseur signataire du marché qui exécute les prestations objet du marché.
- Entreprise : EDF UFPI, commanditaire du marché et donneur d'ordres du Titulaire
- Entité ou Unité cliente : Entité d'EDF demandeur de la formation objet du développement d'une solution technologique
- Pilote d'affaire/projet du Service API : l'Ingénieur Chargé d'Affaire du Service Accompagnement à la Professionnalisation et à l'Innovation de l'UFPI est le prescripteur du contrat

# 3. DESCRIPTION DE LA PRESTATION

#### 3.1. CONTEXTE DE LA PRESTATION

La prestation s'applique aux activités d'accompagnement des formateurs et autres acteurs de la formation pour le compte de l'UFPI. Ces derniers sont amenés à créer du contenu digital (elearning, vidéo dessinée...) ou à animer des formats en digital learning (classe virtuelle, webinar...).

Aujourd'hui le Podcast devient un incontournable et un media à part entière dans le monde de la formation professionnelle, notamment du fait de son faible coût de revient.

Au sein de l'UFPI, le podcast n'est pas ou très rarement utilisé. Aussi, une acculturation au podcast pour apprendre s'avère indispensable pour donner l'envie de l'intégrer dans un parcours de formation ou en vecteur de communication (exemples podcats Actu RH / podcast sécu, etc...) qui pourrait être construits par nos équipes d'appuis.

Cet atelier de conception au podcast fait partie de la programmation du l'UFPI LAB, qui est un espace d'innovation pédagogique et digitale de l'Unité de professionnalisation pour la Performance Industrielle (UFPI) du groupe EDF. L'UFPI contribue très largement au développement et au maintien des compétences des acteurs du parc de production EDF. Elle intervient dans les domaines Conduite, Maintenance et Ingénierie des ouvrages hydrauliques, thermiques à flamme et nucléaires.

# 3.2. OBJET DE LA PRESTATION

#### 3.2.1. Généralités

Cet atelier de conception vise à acquérir des connaissances générales sur le podcast audio pédagogique, démontrer l'intérêt du podcast pédagogique et ses étapes de construction.

# 3.2.2. Objectifs généraux et contenu

A l'issue de cet atelier en présentiel, les participants seront capables de :

- Construire et formaliser leur projet de podcast : cibler l'audience, la modalité de diffusion, la durée et sa promotion,
- Mettre en œuvre une méthode de rédaction des supports audio pour réaliser son podcast
- Réaliser en autonomie un reportage audio (exercice) : seul ou en petit groupe
- Du matériel est mis à disposition des stagiaires et devra être utilisé par le(s) formateur(s) afin que les stagiaires apprenent à s'en servir : 1 console RODE CASTER PRO, 4 micros Rode PodMIC (et pieds), 2 micros Rode NT-USB Mini, 2 Microphones Shure SM 58, 8 casques Beyerdynamic DT-240 Pro
- Utiliser le logiciel Audacity
- Utiliser leur voix pour réaliser leur podcast (technique vocale),
- Appréhender la prise de son et le montage son multipiste tel qu'utilisé une banque de sons libres de droits
- Construire, réaliser et monter son ou ses podcasts correspondants au projet des stagiaires



# Atelier « Concevoir et réaliser un podcast pour apprendre»

Page :	5 / 7
Réf. :	UFPI/SP7-2/ERQ/20-
Indice	1

Cet atelier doit être animé de manière ludique et dynamique car c'est l'état d'esprit qui anime la programmation de l'UFPI LAB.

#### 3.2.3. Volumes de réalisation

Atelier 1 : 1 atelier de 2 jours en interne API pour 4 sujets à produire planifié au 2<sup>nd</sup> semestre 2021. Atelier 2 : 1 atelier de 2 jours en interne UFPI pour 8 sujets à produire planifié au 2<sup>nd</sup> semestre 2021. Le nombre de participants sera limité à 10 personnes par atelier.

#### 3.3. POPULATIONS CONCERNEES

Les collaborateurs de l'UFPI, managers, formateurs et fonctions supports sont la cible de cet atelier car tous pourraient faire usage du podcast dans leurs pratiques.

Néanmoins, un premier atelier test, dont l'issue pourra être de revoir les modalités d'animation est réservé à des collaborateurs d'une même équipe (API – Accompagnement à la Professionnalisation et à l'Innovation) (Atelier 1).

#### 3.4. PRE-REQUIS

Avoir un projet concret de podcast qui pourra évoluer au fil de l'atelier Posséder un ordinateur avec le logiciel de montage audio audacity installé

Mise à disposition de micros pour enregistrer sa voix par l'UFPI. Le formateur pourra néanmoins apporter du matériel dédié pour l'enregistrement ou l'animation autour du podcast pour faire découvrir aux participants.

# 4. MODALITES DE PLANIFICATION DES ACTIVITES

# 4.1. PLANIFICATION

Lors de l'acceptation de la commande, et afin de respecter l'échéance de fourniture du produit, le Titulaire s'engage sur la mise en place des moyens de réalisation (conception des apports éventuels, animations des accompagnements, adaptation du contenu par rapport aux expériences et demandes des accompagnées).

# 5. CONTENUS ATTENDUS OU CARACTERISTIQUES DE L'ACCOMPAGNEMENT

# 5.1. CARACTERISTIQUES GENERALES

Cet atelier sur le podcast est une initiation à la construction/conception et à l'enregistrement de podcasts et à ses usages en formation. Il devra être très opérationnel et inspiré des pédagogies actives.

#### 5.2. COMPETENCES, PROFIL

Une triple expertise est exigée :

- Expertise dans la création et la réalisation de podcast
- Expertise en technique vocale.
- Expertise en montage multipiste

De plus, une connaissance du monde de la formation professionnelle et plus particulièrement de la formation technique est requise. Des références sont demandées.

Outils nécessaires à la prestation : pour la voix off, le titulaire devra utiliser et faire utiliser le logiciel utilisé chez EDF à savoir Audacity.

# APPORT D'EDF AU CONTENU

Les stagiaires apporteront leurs propres projets de podcasts à réaliser.

Une trame sera à remplir par les stagiaires en amont avec :

- un sujet,
- une durée estimée
- un projet rédigé qui sera enregistré et transmis en amont que le/les formateur(s) fassent un premier retour



# Atelier « Concevoir et réaliser un podcast pour apprendre»

Page :	6 / 7
Réf. :	UFPI/SP7-2/ERQ/20-
Indice	1

# 7. CONFIDENTIALITE - PROPRIETE INTELLECTUELLE

#### 7.1. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le titulaire prend toutes les mesures permettant de s'assurer de la sauvegarde des savoirs et des savoir-faire de l'entreprise au titre de la préservation des avantages concurrentiels et du patrimoine intellectuel.

# 8. DESCRIPTIF DES LIVRABLES ATTENDUS

# 8.1. LIVRABLE PRINCIPAL

- Supports de formation pour les participants avec des fiches pratiques
- Support d'animation du formateur
- Des podcasts qui résument les étapes principales de réalisation d'un projet audio.
- Une vidéo tuto qui reprend les notions principales du montage multipiste dans Audacity\*
- Des liens vers des banques de sons libres de droit

# 8.2. LES DOCUMENTS DE REFERENCE A FOURNIR PAR EDF

Le présent CCTP

#### 9. LIMITES DE LA PRESTATION

# 9.1. A CHARGE DU TITULAIRE

Le titulaire s'engage à :

- Concevoir et réaliser l'atelier,
- Animer l'atelier.
- Fournir des supports d'animation,
- Fournir des supports pour permettre aux participants de pratiquer par la suite

#### 9.2. A CHARGE D'EDF

• EDF UFPI assure la partie logistique (inscriptions, mise à disposition des locaux en présentiel, émargement)

# 10. ACTEURS INTERVENANT DANS LA REALISATION DE LA PRESTATION

# 1.1. ENTITE EDF CLIENTE

Le commanditaire de la formation est l'UFPI, service API.

La validation du contenu technique sera réalisée par différents ingénieurs et techniciens du service API.

# 1.2. DONNEUR D'ORDRE UFPI

Le suivi de la réalisation de la solution technique sera piloté par un ICA du Service Accompagnement à la Professionnalisation et à l'Innovation de l'UFPI.

# 1.3. TITULAIRE DU CONTRAT

Le Titulaire du contrat aura pour mission d'assurer l'accompagnement des populations visées.

# 1.4. MODALITES DE MODIFICATIONS DE DATES

Dans le cas d'une modification (annulation ou report de session) de la commande d'exécution, la partie à l'origine de celle-ci doit en informer au plus tôt l'autre partie.

<sup>\*</sup> Nos exigences concernant la maitrise du logiciel sont entre autre des connaissances spécifiques tel que le ralentissement, l'utilisation des marqueurs pour faire un export multiple, la normalisation d'un mix, la réalisation d'un fondu d'ouverture/ fermeture et l'utilisation des boutons d'accès rapides... Nous ne cherchons à maitriser l'ensemble des effets proposés dans Audacity, mais d'en connaitre les fondamentaux que nous serons amenés à manipuler dans nos apprentissages et réalisations de podcasts.



# Atelier « Concevoir et réaliser un podcast pour apprendre»

I	Page :	7 / 7
I	Réf. :	UFPI/SP7-2/ERQ/20-
	ndice	1

L'Entreprise se réserve le droit d'annuler ou de reporter à une date ultérieure la session par manque de participants. Dans ce cas, un délai de prévenance de minimum 2 semaines devra être respecté permettant ainsi l'annulation de la facturation par le Titulaire.

#### 1.5. RECEPTION DES PRESTATIONS

La réception aura lieu à l'issu de chacun des ateliers.

#### 1.6. PILOTAGE DE LA PRESTATION

Dans le cadre de l'interface avec l'Entreprise, le Titulaire désignera un interlocuteur en charge du pilotage de la prestation. Un point téléphonique ou physique régulier (au plus, après chaque session) pourra être organisé dans le cadre de l'amélioration continu de la prestation.

#### 11. EXIGENCES LIEES AU TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de leurs relations contractuelles, les parties s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement des données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018.

Le Titulaire s'engage à :

- \* traiter les données uniquement pour la ou les seule(s) finalité(s) qui fait/font l'objet de la sous-traitance
- \* garantir la confidentialité des données à caractère personnel traitées dans le cadre du présent contrat
- \* veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel en vertu du présent contrat s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité

Sauf disposition contraire agréée par les Parties ou exigences imposées par la Loi en la matière, au terme du Contrat et quel qu'en soit le motif, le Titulaire s'engage à supprimer ou retourner toutes les informations en sa possession ou sous son contrôle telles que communiquées par l'Entreprise. Ces dernières seront supprimées des systèmes informatiques du Titulaire si pour les besoins de la prestation elles devaient être stockées et ce dans les plus brefs délais sans pouvoir excéder trois mois après la cessation des services.

Le renvoi doit s'accompagner de la destruction de toutes les copies existantes dans les systèmes d'information du Titulaire. Une fois détruites, le Titulaire se doit de justifier par écrit de la destruction.